## Rapport du maire – 4 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de maire, le rapport annuel de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2024. Ce rapport est fait en vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, de la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur le traitement des élus municipaux.

La vérification des livres comptables a été effectuée par la firme de comptables, Raymond Chabot Grant Thornton, elle a été approuvée et adoptée à la séance du 2 avril 2025. Le vérificateur mentionne dans son rapport de vérification externe que « ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024 ».

L'année 2024 s'est terminée par un surplus de 254 575 \$ nous laissant un excédent accumulé 1 177 128\$ plus un fonds de roulement de 94 043\$.

Je ne peux passer sous silence le travail assidu et rigoureux de notre équipe d'employés. Grâce à vous, nous avons la chance d'avoir une saine gestion des fonds publics et une équipe sur le terrain très fière de participer au développement de notre belle communauté.

Merci également à Brigitte, Roger, Stéphane, Michel, Frédéric et Alex d'avoir accepté de relever le défi d'être un élu municipal au service de nos concitoyens. Travailler avec vous se fait naturellement, c'est facile lorsque l'on a tout le même but qui est de développer notre collectivité.

Mes derniers remerciements sont pour vous très cher(e)s lazariens et lazariennes de vous impliquer par le biais du bénévolat. Avoir autant d'activités de toutes sortes à St-Lazare fait de nous un milieu de vie attrayant et où il fait bon vivre. Merci encore de la confiance que vous nous portez. Au plaisir.

Merci et bonne soirée, Martin J. Côté, maire